

La crise sanitaire ne doit pas être un prétexte au démantèlement de l'Ecole !

Par sa gestion de la crise sanitaire dans l'Education, le ministre Blanquer :

- ne répond pas à l'urgence sanitaire de protection des personnels, des élèves et de leurs familles et les envoie au « casse-pipe » dans des nids à virus
- met en place un protocole inapplicable, anxiogène et maltraitant
- se défausse de ses responsabilités en les reportant sur les « acteurs locaux » et notamment les directeurs et les mairies, imposant ainsi la territorialisation, la dislocation de l'Ecole
- nous place dans un régime du tout dérogatoire (obligation scolaire, ouverture et fermeture des établissements, fréquentation, horaires, organisation, groupe classe, programmes...)
- induit une surcharge de travail intenable (présentiel + distanciel + gestion sanitaire) pour les personnels et notamment les directeurs/directrices, avec des consignes floues, lacunaires, contradictoires voire absentes...
- prévoit de « moderniser l'école » sur cette base, créant l'amalgame entre Etat et municipalité, entre scolaire et périscolaire, présentiel et distanciel, enseignement et garderie... notamment avec les 2S2C qui ne sont autre que les NAP et les PEdT de la réforme des rythmes scolaires à la puissance 1000 !
- remet en selle la question du directeur d'école supérieur hiérarchique et l'autonomie des établissements (projet de Loi déposé en pleine crise sanitaire) pour mener à bien ce démantèlement
- fait ainsi la part belle à l'enseignement privé (écoles et enseignement à distance)

A contrario, nous voulons :

- le respect des droits et des statuts et de nos missions d'enseignement, l'abandon du dispositif 2S2C
- l'amélioration du régime indemnitaire et de décharge des directeurs/directrices, sans contrepartie
- le maintien du caractère national de l'Ecole de la République, pour une Ecole Publique qui instruit et l'égalité d'accès à l'Education
- l'amélioration des conditions de travail et d'apprentissage par la création des postes nécessaires
- L'abrogation de la réforme du baccalauréat et du lycée, des E3C, du dispositif Parcoursup
- L'augmentation des salaires par la revalorisation indiciaire

Nos organisations FNEC-FP FO 89 et SUD Education 89 refusent que l'Ecole de la République devienne une « garderie apprenante » déréglementée dont la responsabilité et l'organisation serait transférée aux collectivités locales. L'Education doit rester Nationale, la même pour tous, avec des enseignants fonctionnaires d'Etat dont le rôle est d'instruire.

Les personnels hospitaliers seront en grève et se rassembleront mardi 16 juin : leurs revendications sont les nôtres ! Respect des statuts – Augmentation des salaires : pas des primes – Des moyens supplémentaires – NON aux fermetures de postes.

Nos organisations syndicales demandent la levée de l'état d'urgence sanitaire, le maintien de la liberté de réunion et de manifestation, le respect des droits syndicaux.

L'Ecole Publique ce n'est pas cela :

NON à la territorialisation/dislocation de l'Ecole ! Augmentation des salaires !

Pour la défense des services publics : augmentation des moyens !

GREVE MARDI 16 JUIN

- RASSEMBLEMENT DEVANT LA DSDEN à Auxerre à 12h30

ET AVEC LE PERSONNEL HOSPITALIER DEVANT LE CHA à 13h30

- RASSEMBLEMENT à SENS à 11h DEVANT L'HOPITAL